

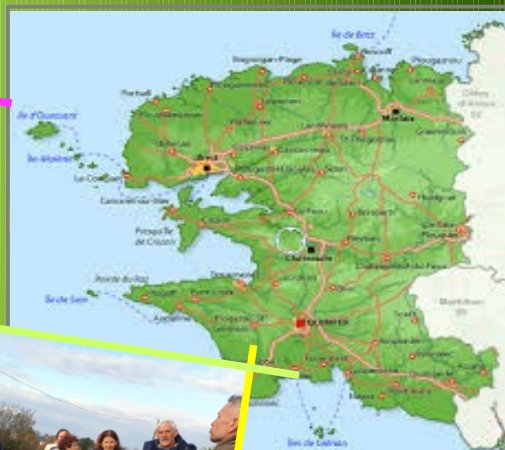
Bulletin d'Informations

N° 16 - JANVIER 2023

DINEAULT

Site Internet : dineol.fr

Mairie :
02 98 26 00 55
mairie-dineault@orange.fr



C'est avec plaisir que le Comité de Rédaction du Bulletin Municipal vous offre ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle Année 2023.



Sommaire n°16

Couv : -.L'Eglise sous la lumière – Le Salon des Arts et Loisirs – Visite chez Jean-Marc ANTOZIK

P2/3/4 : -.Les Voeux Municipaux 2023.

P4 : -.Présentation des Voeux 2023

P4 : -.Louise SALAUN : Cent ans !

P4 : -.« La Petite Supérette »

P5/6 : -.CR du Conseil Municipal

P7 : -.Les Travaux : Eglise.
-.Pumptrack.

P8 : -.Marché de Noël

-.Soirée « Jeunes »

-.Goûter des Aînés

P9 : -.Ecole Ste Anne (APEL)

-.Visite chez J.M. ANTOZIK

P10 : -.« Salon des Arts et Loisirs »

P11 : -.Espace opposition.

-.Repas des Aînés (date).

-.Recensement obligatoire.

-.Gendarmerie : Accueil.

P12 : -.« Les Services de Julie »

-.PNRA / CAUE

-.Rosconnec (Cons. Département.)

-.« Covoiturons »

Directeur de Publication : Christian HORELLOU

Bulletin Municipal conçu, réalisé, imprimé et distribué par le « Comité de Rédaction »

Mairie de DINEAULT. Bulletin Municipal n° : 16. Date d'édition : 18 Janvier 2023





Chers Dinéaultaises, chers Dinéaultais, Nous sommes très heureux de vous accueillir pour ce traditionnel rendez-vous. Pour nous, c'est la première fois après les années « covid » de 2020 et 2021. Merci d'être venus nombreux partager ce moment convivial.

Au nom du Conseil Municipal, ici présent, je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies, de convivialité, de bonheurs partagés, et de santé aussi avec une pensée particulière pour celles et ceux touchés par les épreuves de la vie, la maladie, la solitude, la perte d'un être cher.

J'adresse également mes vœux aux acteurs et aux forces vives de notre commune : Les agriculteurs, (j'y revien- drai), les artisans et les commerçants.

Nous sommes ravis d'accueillir notre nouvelle épicerie, la « Petite Supérette » de Sabrina. Je rappelle qu'il est de notre responsabilité, à nous Dinéaultais, de faire vivre nos commerces et nos entreprises artisanales.

Meilleurs vœux aussi aux bénévoles des associations, au personnel des écoles Pierre Douguet, Sainte Anne et du restaurant scolaire qui accueillent 120 enfants.

Meilleurs vœux aussi à l'encadrement et aux élèves de l'École de Gendarmerie. Elle a formé en 2022 plus de 1300 gendarmes ou gendarme-adjoints, à un métier de plus en plus difficile et pourtant de plus en plus nécessaire pour protéger le citoyen des désordres de notre société. Depuis son entrée en fonction, 28 500 élèves ont été formés. Nous avons d'ailleurs le plaisir d'accueillir parmi nous le général Christian DEVY, commandant de l'école et son épouse.

Nos vœux également aux encadrants et aux 45 résidents des Genêts d'or, à ceux d'Agès et Vie, et aussi nos infirmières qui, chaque jour, parcourent notre commune pour apporter les soins indispensables à nos personnes fragiles.

C'est aussi le moment de faire le **bilan des actions et des investissements menés** durant l'année écoulée :

La **salle communale**, ancienne salle LABAT, a été rénovée. Les menuiseries extérieures ont été changées. Une chaudière à bois (pellets) a été installée comme dans d'autres bâtiments qui bénéficient déjà de ce mode de chauffage à savoir cette salle, l'école Pierre Douguet, la mairie, le restaurant scolaire, la salle Ménéz Ty Ior, l'appartement au-dessus du restaurant scolaire et la maison médicale.

Les travaux de l'**Eglise Sainte Marie Madeleine** sont quasi terminés et nous avons vu avec plaisir se démonter les échafaudages et retrouver notre clocher tout beau et tout propre. Dans quelques semaines, notre église sera prête à vous accueillir à nouveau, pour le culte catholique, pour des concerts ou tout simplement pour quiconque cherche un endroit de paix et de spiritualité. Les travaux se sont déroulés normalement, sans dépassement du budget initial hormis les révisions de prix incluses dans les contrats. Il reste quelques m² d'ardoises à poser sur la sacristie, les solins du pignon ouest et le drainage des fondations sud du bâtiment. Je vous rappelle le budget initial de 700 000 euros auquel se rajoutent environ 45 000 euros de révisions de prix et le changement d'éclairage intérieur, 8 000 euros, décidé en cours de travaux.

Les **travaux de voirie** sont une constante annuelle. En 2022 nous y avons consacré 150 000 euros. Ils sont indispensables à la sécurité de tous les déplacements.

Le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) a été adopté après enquête publique. Il fixe pour les années futures les grands axes de développement. Il traduit notre volonté d'une évolution démographique modérée et équilibrée. Il traduit notre souci d'une moindre consommation de l'espace agricole et d'une densification raisonnable de l'espace urbanisé.. Le PLU doit maintenant faire l'objet d'une délibération à la Communauté de Communes et se fondre dans son PLUI intercommunal.

Après les années « covid » et malgré la mise en sommeil du Comité des Fêtes, la commune a renoué avec les **événements festifs** qui ont été de belles réussites : le marché de printemps, les soirées jeunes en collaboration avec Polysonance, les fêtes communales de la Pentecôte, le Ménéz-Hom en Fête (avec la Rando Ferme, les conférences et le Fest Noz), le Forum des Associations, le Salon des Arts et Loisirs organisé par l'Ecole de Gendarmerie, le Marché de Noël, ainsi que plusieurs moments de convivialité avec les Aînés. D'ailleurs une conférence sur le thème « Bien Vieillir », destiné aux Seniors est prévue le mercredi 11 janvier à 14H30 dans cette salle.

Cent ans à Dinéault, c'est possible. Nous avons eu le plaisir de fêter les 100 ans de notre doyenne, Louise HASCOET, épouse SALAUN, de Tréffiec, hier.

Un des temps forts de l'année écoulée a été la **rencontre avec chacun des agriculteurs de Dinéault**. Ils sont 38 et ces échanges ont été l'occasion de faire un inventaire des ressources agricoles de la commune. Nous avons fait une restitution et une synthèse de ces visites. Vous pouvez la retrouver dans le bulletin communal de mars 2022.

Deux enseignements principaux à retenir : Le premier est que la production agricole de Dinéault couvre les besoins alimentaires de 7 800 personnes et le second est la quantité importante de travail fourni par les agriculteurs et pas suffisamment reconnu .

Pour achever ce bilan, n'oublions pas le **nouvel adressage** qui va permettre à chacun d'entre vous d'avoir une adresse bien identifiée dans la BAN, (Base Adresse Nationale), une adresse normalisée, indispensable pour assurer l'accès des secours, des services de livraison et le raccordement à la fibre. Vous avez été informés individuellement. Vous avez pu faire vos remarques et nous en avons tenu compte dans la mesure du possible. Vous recevrez prochainement un courrier précisant votre adresse enregistrée dans la BAN.

En 2022, **notre Menez-Hom** nous a inquiétés à deux reprises, mais l'intervention efficace du SDIS, avec des moyens très importants, a permis de limiter la superficie brûlée.

Cette année a également été entachée par le départ de notre médecin et je ne vous cache pas qu'aujourd'hui, c'est notre principale préoccupation. Avec Céline DEBARD, notre pharmacienne, nous frappons aux différentes portes : La Faculté de Médecine de Brest, l'Ordre des médecins, les maisons de santé voisines, les élus, les services de l'Etat.

Une nouvelle année ce sont aussi de **nouveaux projets**.

Le **budget de la commune** nous permet de continuer à investir dans des projets destinés à améliorer les services et la sécurité de tous.

Un **pumptrack sera réalisé en 2023**. Il devrait être à la disposition des petits et des grands au moment des vacances d'été. A la suite d'une demande d'une centaine d'enfants, le Conseil Municipal a pris la décision, à l'unanimité, de construire cet équipement qui, à nos yeux, présente de multiples intérêts : c'est une activité en plein air. Elle ne consomme pas d'énergie (et par les temps qui courent, c'est quand même bien). Elle est accessible à tous niveaux, ouverte à de nombreux sports de glisse : skates, rollers, trottinettes, vtt, bmx. Le parcours prévu est en boucle fermée avec plusieurs bosses consécutives. Cet espace, situé derrière la halle couverte, à proximité du terrain de jeu déjà existant, à la place de l'un des cours de tennis, est destiné à devenir un lieu de rencontre et de loisirs pour les familles dinéaultaises.

L'**aménagement du bourg** constitue un second projet d'envergure. Je vous rappelle les objectifs : améliorer la sécurité et le déplacement dans l'ensemble du bourg, donner la priorité aux piétons dans le centre, embellir, verdir et offrir un cadre de vie agréable, faciliter les déplacements doux et décarbonés. Vous avez été conviés à une déambulation pour recueillir vos idées, remarques, solutions. Une réunion publique aura lieu avant l'été sur la base d'un avant-projet et vos réflexions seront alors les bienvenues. C'est un vaste programme, qui va s'étaler sur 2 ou 3 ans et nous n'en sommes encore qu'au début.

Ainsi, si notre commune se transforme, évolue, c'est grâce à celles et ceux qui agissent à quelque niveau que ce soit et je veux les en remercier chaleureusement :

Les **services municipaux, administratifs, techniques, scolaires, de restauration, d'entretien** qui travaillent pour vous au quotidien et qui participent au bon fonctionnement du service public. Les **bénévoles de la bibliothèque municipale** qui vous accueillent deux fois par semaine et qui maintiennent un lien fort avec les écoles. Notre bibliothèque vient d'investir dans un nouveau logiciel qui permet d'accéder, en ligne, au stock de livres. Les bénévoles y ont consacré plusieurs journées de formation. N'hésitez pas à vous abonner. Les **membres des associations professionnelles, sportives et socioculturelles, d'anciens combattants**. Tous font vivre notre commune. La Mairie joue à cet égard un rôle de facilitateur avec un Forum des Associations et une mise à disposition des salles communales.

Je tiens également à saluer les **élus** qui sont à mes côtés, plus particulièrement les adjoints qui sont en première ligne **Hélène, Eric, Marie Louise** et **Guy** et avec lesquels j'ai beaucoup de plaisir à travailler tout au long de l'année. Si nos projets avancent, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Nous formons ensemble une force de proposition dans la bonne humeur et l'efficacité. Merci également aux Conseillers Municipaux pour leur travail avant et pendant les conseils municipaux ainsi qu'aux membres des commissions. Je n'oublie pas les **conseillers d'opposition** avec lesquels, au-delà de nos divergences, nous nous retrouvons sur une chose : l'attachement à notre commune. Avec l'équipe municipale, nous définissons les priorités de notre action en cherchant l'intérêt général, et le plus juste équilibre entre les attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenables financièrement.

L'un des **enjeux actuels pour Dinéault**, comme pour les entreprises et chacun d'entre eux nous, comme pour toutes les communes, est la **maîtrise de notre consommation énergétique** : La première des actions est de limiter les consommations et vous l'avez déjà constaté sur l'éclairage public. La deuxième action vise à limiter l'utilisation des

(Suite et fin page suivante)

énergies fossiles. Car dans les 20 ans qui viennent, nous devons diviser par 3 nos émissions de gaz à effet de serre. En ce qui concerne la commune, nous consommons environ 300 MWH par an : 35% sous forme d'électricité, 15% sous forme de gazoil et 50% sous forme de pellets de bois. Le pellet, malgré une hausse des prix, reste compétitif. Ce choix atténue l'impact budgétaire du coût de l'énergie, ce qui nous permet de poursuivre nos investissements. Il permet aussi de réduire les émissions de CO₂.

Quelques données démographiques récentes : pour 2023 la population est officiellement de 1902 habitants. Ce nombre est le résultat du recensement de 2020 qui a enregistré une baisse de la population, répartie sur plusieurs années. En 2022, Dinéault a enregistré 15 naissances 6 mariages et 20 décès. En matière d'urbanisme, 15 permis de construire, 24 déclarations préalables et 68 certificats d'urbanisme. Chiffres très proches de 2021.

Face à la dureté du monde, conflits, dérèglement climatique, montée des extrémismes, violence verbale, défense des intérêts particuliers, essayons, ensemble, de préserver une qualité de vie dans notre belle commune de Dinéault.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches une excellente année remplie de satisfactions individuelles et collectives et de solidarité au quotidien auprès des personnes fragiles. Je vous souhaite enfin une très bonne santé sans laquelle rien n'est possible. **B**onne année à toutes et à tous !!! **E**t maintenant place au pot de l'amitié...

(Le Maire : **Christian HORELLOU**).

2023 Les Vœux Municipaux.

Enfin une possibilité de renouer avec les habitudes de fin d'année : Le rituel des vœux, après deux longues années, peut reprendre. Le texte intégral présenté par Christian HORELLOU, Maire, figure dans les pages précédentes et démontre à travers bilan et projets, le dynamisme de la commune autant que ses préoccupations.



C'est donc dimanche 8 janvier 2023, à la salle de la Tour d'Auvergne que s'est déroulée cette cérémonie. En présence des membres du Conseil Municipal et des citoyens, le Maire a énuméré les principaux chantiers en cours, mais également et surtout les projets qui verront le jour dans les prochains mois de cette nouvelle année 2023. Ainsi que révèlent les mots de la fin de l'intervention de Christian HORELLOU : « *essayons, ensemble, de préserver une qualité de vie dans notre belle commune de Dinéault* », cette invitation à partager, a réuni les participants autour du pot de l'amitié, préparé par Jean Luc VERBRUGGE et son équipe pour la fin de matinée. C'est ainsi qu'a commencé la Nouvelle Année !!!

2023 Une nouvelle centenaire : Louise SALAUN

Il faut croire que la longévité s'acquiert au pied du Ménez-Hom. Une nouvelle centenaire vient de rejoindre la liste, et le texte de Jean-Michel SALAUN, fils de Louise SALAUN, égrène quelques étapes de sa vie et de cette journée mémorable.



« Louise SALAUN, de Tréffiec, en Dinéault, vient de fêter ses 100 ans ! Née le 7 janvier 1923 de Marie-Jeanne Bourvon de Toul Ar C'hoat et de Yves Hascoët de Dornevez. Après une enfance passée au bourg dans leur petite maison, route du Passage, et une vie sociale riche, les animations théâtrales et chantées du patronage, des activités de couturière et de services dans les restaurants de la commune, Louise s'est mariée à Jean Salaün et rejoint la ferme de Tréffiec où elle a vécu jusqu'à encore très récemment. Courant juillet dernier, Louise a rejoint l'Ephad des Collines Bleues à Châteaulin, où elle vient de fêter ses 100 ans, entourée des représentants de la mairie de Dinéault, Mr Christian Horellou, le maire, et Marie-Louise Burlot son adjointe, du personnel et de sa famille avec plein de sourires et de souvenirs échangés, voire de contacts vidéo avec les parents éloignés. Un grand Merci à l'Ephad des Collines Bleues pour leurs compétences joyeuses et accueillantes ». (Texte : Jean-Michel Salaun, Images : Marie-Louise BURLLOT)



DINEAULT
divers
L'épicerie



La « **Petite Supérette** » de Sabrina Mornet a ouvert ses portes il y a juste quelques semaines. Ce nouveau service à l'ensemble de la population était bien attendu. Un petit rappel des jours et heures d'ouverture: **tous les jours 8h30/13h-15h30/19h. Sauf le mercredi et le dimanche après-midi**. La « Petite Supérette » fait également **dépôt de pain le lundi**

Le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2022 est adopté à 16 voix pour et 3 contre.

Conseillers	
En exercice	19
Présents	19
Procurations	0
Votants	19

Présentation Phase Avant-projet Pumptrack

Rapporteur : Christian HORELLOU : La commission travaux s'est réunie le 5 octobre dernier afin d'examiner le dossier transmis de pré-rapport phase avant-projet (AVP) pour la réalisation du PumpTrack. Le maître d'œuvre proposait trois parcours de glisse. Après échange avec le maître d'œuvre, le projet retenu est le parcours de glisse « Effet Snake » à consonance plus sportive et technique mais aussi dans le but de se différencier des communes environnantes qui mettent en place ou possèdent déjà un parcours de glisse. Le coût total du projet s'élève à 124 961,90 HT. (Vous trouverez dans une des pages suivantes une présentation et des explications supplémentaires concernant cette réalisation). (Unanimité).

Projet acquisition du hangar situé près des Halles.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le conseil municipal est sollicité pour l'acquisition, par la commune, du hangar situé derrière le café des sports sur la parcelle cadastrée section AB n°317 (superficie 1a 64) et dont l'entrée est uniquement accessible depuis la propriété communale située à proximité de la halle couverte. Le coût est estimé à 35 000 €. Monsieur HASCOËT aimerait le report de ce vote, le coût au mètre carré de 500 €, lui paraît élevé au vu de la petite superficie du hangar qui est de 75m2. Monsieur HORELLOU en convient mais rappelle que si la commune ne se porte pas acquéreur de ce bien, un acheteur privé bénéficierait d'un droit de passage sur l'espace public situé devant les halles (marché, sport, jeux...) ce qui occasionnerait de nombreux inconvénients pour la commune. Accord de principe pour cette acquisition. (Unanimité).

Projet de cession de l'ancien cabinet médical.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Comme évoqué lors du conseil municipal du 27/07/2022, la commune de Dinéault a mis en vente l'ancien cabinet médical (référence cadastrale AB n° 440 de 59 m²) à condition que la vocation de ce local reste à usage commercial ou de service. Pour rappel, le prix de vente de ce local fixé par les Domaines le 24/11/2021 est de 57 000 €. Trois propositions d'achat nous ont été transmises :

- Une proposition d'achat par un particulier à 57 000 € net vendeur. Le rez-de-chaussée serait proposé à la location pour un usage commercial.
- Une proposition d'achat par la pharmacie mitoyenne pour l'installation d'un service de téléconsultation pour un montant de 45 000 €.
- Une proposition d'achat par un commerce existant à Dinéault pour un montant de 35 000 €.

Étant donné que le Conseil municipal s'est déjà exprimé en faveur du maintien d'une activité commerciale lors de la séance du 27/07/2022 et que le maintien des services de santé en milieu rural est en effet d'intérêt général, Monsieur HORELLOU propose de retenir l'offre de la pharmacie, celle-ci y installant un service de téléconsultation palliant ainsi un service médical actuellement manquant. Le conseil municipal valide cette proposition mais souhaite apposer une clause spécifique dans l'acte de vente permettant de garantir la mise en place d'une cabine de téléconsultation par l'acheteur du local jusqu'à l'arrivée d'un médecin. (Unanimité)

Transports scolaires. Subvention 2021/2022.

Rapporteur : Marie-Louise BURLLOT : Le Conseil régional de Bretagne assure l'organisation des transports scolaires depuis le 1er septembre 2017, en lieu et place du département du Finistère, au sein d'un réseau unifié intitulé Breizh Go. La Commune de Dinéault n'intervient plus dans ce domaine mais verse une aide aux familles (subvention forfaitaire de 16 € par trimestre aux familles utilisant le service « Transport scolaire », soit 48 € par année scolaire complète et par enfant). Selon les informations obtenues auprès du transporteur, à la rentrée scolaire 2021/2022, il y avait 48 élèves inscrits, se répartissant de la manière suivante pour les trois trimestres : - 32 familles de 1 enfant pour 1 536 €. - 8 familles de 2 enfants pour 768 €, soit un montant total de : 2 304 €. Il est précisé que :- La subvention sera proratisée pour les élèves inscrits en cours d'année ou ayant déménagé avant le vote du conseil municipal, à la condition d'avoir communiqué à la Mairie, avant de quitter la commune, leur nouvelle adresse ainsi qu'un relevé d'identité bancaire ; - Chaque trimestre commencé sera dû au titre du versement. - L'envoi ou le dépôt du relevé d'identité bancaire ou postal à la Mairie devant se faire avant le 23 décembre 2022, les familles étant avisées par courrier de l'octroi de cette subvention. La Cette subvention communale est reconduite (Unanimité).

Financement des programmes d'équipement en 2023.

Rapporteur : Eric BODIOL : Comme chaque année, et dans le but de ne pas retarder les programmes d'équipement en 2023, il est proposé au conseil municipal en donnant pouvoir à l'exécutif de la collectivité territoriale d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits votés au budget primitif 2022 étant de 1 402 500 €, l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement pour 2023 sera de 350 625 €. (Unanimité).

Dénomination des voies communales.

Rapporteur : Eric BODIOL : Il appartient au conseil municipal de choisir par délibération, le nom à donner aux voies communales. Cette délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identi-

(Suite et fin : page suivante).

Dénomination des voies communales. (Suite et fin)

fier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation. Monsieur HORELLOU rappelle que la loi rend obligatoire la dénomination des voies et leur numérotation métrique. Monsieur BODIOU indique que la commune a reçu une quarantaine de demandes de rectification de la part des administrés suite à l'envoi du courrier les informant de la modification de leurs adresses postales. Il indique que toutes les demandes ont été prises en compte. Il précise que les anciennes et les nouvelles adresses postales vont cohabiter durant 18 mois. Après validation de la délibération, l'ensemble des propriétaires concernés recevra un courrier de validation de leur nouvelle adresse, un certificat d'adressage ainsi qu'une plaque numérotée. Monsieur HORELLOU précise que la commune répertorie l'ensemble des lieux-dits dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H, même si à l'instant T une seule habitation est concernée. Considérant le contrat avec La Poste pour la mise en place d'un plan d'adressage de la commune validé par la séance du conseil municipal du 6 octobre 2021, le conseil municipal valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales. (3 contre).

Approbation du zonage d'assainissement des eaux pluviales

Rapporteur : Christian HORELLOU : Le Code Général des Collectivités Territoriales, précise que les communes doivent délimiter et approuver leur zonage de l'assainissement public. L'enquête publique s'est déroulée du 23 mai au 28 juin 2022. Ce zonage a pour effet de délimiter : - Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ; - Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement. Monsieur HORELLOU présente au conseil municipal le rapport avec avis favorable du commissaire enquêteur. Par ailleurs, il est nécessaire d'établir un plan de zonage d'assainissement des eaux pluviales pour assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du Plan Local d'Urbanisme en cohérence avec les réalités du territoire communal. (Unanimité).

Mise à jour du tableau des emplois.

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : Cette mise à jour comporte deux points : d'abord il est proposé d'ouvrir le poste de responsable du restaurant scolaire au grade maximum de technicien principal de première classe (catégorie B) afin de prendre en compte la technicité de cette fonction et de favoriser une évolution de carrière plus attractive pour l'agent territorial. Puis la réorganisation du service administratif suite au départ par mutation au 01/07/2022 d'un agent administratif polyvalent. Ainsi, l'agent administratif exerçant à 20h hebdo sur l'agence postale a vu en partie ses fonctions évoluer vers le poste laissé vacant et les heures effectuées ont été rémunérées en heures complémentaires. Il est proposé d'augmenter le temps de travail de l'agent en le passant à temps plein au lieu de 20h. Au niveau du tableau des emplois, cela se traduit par la nécessité d'ouvrir le poste de DGS au grade de rédacteur et pas seulement au grade d'attaché territorial. Ces propositions ont reçu les avis favorables des commissions du personnel réunies les 18/05/2022 et 27/07/2022, (Unanimité).

« La Petite Superette » travaux de rénovation.

Rapporteur : Christian HORELLOU : Suite à la reprise du bail commercial SARL LA PETITE SUPERETTE située 17, place de l'Eglise à Dinéault, Monsieur HORELLOU informe le Conseil Municipal que des travaux sont effectués par l'entreprise MORE PEINTURE, de DINÉAULT, dans le cadre de la rénovation de l'épicerie sur la partie magasin et sur la partie entrée (peintures et revêtement de sol). Le montant des travaux présenté sur devis est de 10 867,80 €. (Unanimité)

Convention territoriale globale 2023/2027 avec la CAF

Rapporteur : Hélène POULIQUEN : La politique nationale de la Caisse d'Allocations Familiales (branche famille de la Sécurité Sociale) d'accompagnement des collectivités locales dans leurs politiques en faveur de la cohésion sociale en vue de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coopération des services de proximité mis en place pour les habitants du territoire, nécessite la formalisation de ce partenariat par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG), sur une durée de 5 ans, à partir du 1er janvier 2023 (2022/2027), avec le Département du Finistère, la CCPCP et les communes membres. (Unanimité).



Décisions du Maire : Spectacle pyrotechnique pour les Fêtes Communales du 27/05/2023 : 1 200 € HT – Installation PC poste administratif : 103,33 € HT – PC Poste Service Technique : 137,50 € HT – Maintenance porte automatique « La Petite Supérette » jusqu'au 31/12/2023 : 220 € HT:



Questions Diverses : Travaux de restauration de l'église :

L'avancement des travaux de l'église est de 85 %. La collecte des dons menée avec la Fondation du Patrimoine s'élève à 3 600 € H.T. Un bilan du coût total des travaux et des subventions obtenues sera présenté au prochain conseil municipal.

Travaux sur la commune.

L'église.

Cette fois, le chantier de l'église a pris du retard, non pas à cause de surprise « architecturale », mais simplement par l'absence des couvreurs.

La future réalisation du pumprack est en cours et l'avant-projet a été soumis au dernier conseil municipal. L'avancement de la « réhabilitation » du bourg est en cours d'étude et les premières idées d'aménagements de la rue du Chap et de la rue Ménez Ty Lor sont en cours d'élaboration.

La couverture de la sacristie n'est pas achevée et pour ce qui concerne le clocher, le jointoiement des solins sur les chevronnières (à la charge des couvreurs) n'est pas réalisé. Cette opération qui consiste à effectuer la liaison entre la toiture et la partie débordante en hauteur du pignon sur la façade occidentale (côté clocher) n'a pas été correctement faite et nécessite une réfection complète.

A noter également que l'accès au clocher est aménagé et sécurisé au niveau de la mezzanine du fond de l'église : plateforme, trappe, échelle.

La partie éclairage est totalement revue par la pose de nouveaux projecteurs dans l'ensemble de l'église. Les premiers essais sont extrêmement concluants et donnent une autre dimension au chœur de l'édifice par la qualité des lumières projetées. L'image sur la couverture de ce bulletin le montre déjà !

L'assainissement du pourtour du bâtiment est également en cours ; il s'agit de creuser une tranchée de 50 à 80 cm, de protéger la base des fondations par un enduit puis de colmater cette tranchée par l'apport de cailloux avant d'effectuer une finition. A noter que les des-

centes de gouttières rejoignent leur ancien circuit.

Et naturellement un nettoyage complet devra également s'effectuer, à l'intérieur de l'église sur le sol qui a servi d'entrepôt pendant le chantier, sur les murs qui ont subi des coulures d'eau lorsque le chantier était ouvert et à l'extérieur, particulièrement le toit du côté du clocher. Le mois de février 2023 verra donc la fin de ce long et méticuleux chantier.

(Texte, Images : Guy LE FLOC'H)

Le PUMPTRACK Avant-projet.

C'est à la demande des enfants des deux écoles que ce souhait va bientôt se réaliser. D'un coût total estimatif TTC de 149 954,28 €, la programmation des travaux (si tout va bien), devrait permettre sa mise à disposition vers la fin du mois de juin.

Quelques explications pour cette jeune et nouvelle discipline qui nous vient d'Australie, créée par des pilotes de VTT. Son origine vient du BMX qui lui-même s'inspire du motocross. Le pump track ou pumprack est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés, qui peut être utilisé avec différents équipements sportifs. Le PumpTrack est une alternative verte, sécurisante et sportive pour l'aménagement des parcs de loisirs, des bases natures ou des infrastructures sportives pour tout type de vélo et bien plus encore. Aucun besoin de pédaler sur un pumprack, car on utilise les reliefs de la piste pour « pomper » grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension).

Le projet de la commune est un « Parcours de glisse Universelle » de 757 m² en développé sur une emprise totale de 1 130 m². Il s'agit d'un circuit :

- SPORTIF, - LUDIQUE, - PEDAGOGIQUE, - THERAPEUTHIQUE, et même un outil de - REEDUCATION FONCTIONNELLE.

Il s'agit d'un parcours avec une ligne de pratique périphérique offrant de longues lignes de bosses permettant un usage cardio, une prise de vitesse et des enchaînements de sauts. Le revêtement s'effectuera en enrobé.

Au centre de l'ouvrage est présente une ligne avec un effet Snake Parc (serpent). Cette ligne permet l'utilisation des appuis et contre appuis. Très fluide elle peut également devenir technique. Il s'agit d'un parcours à consonance plus sportive et technique, permettant un travail sur la cardio (forme abrégée de cardiogramme ou encore entraînement du cœur).

Les prévisions du maître d'œuvre USE (Urban Sport Engineering) donnent les précisions suivantes : La phase de travaux est prévue pour deux mois et devrait débiter au mois d'avril. Ceci laisse le temps qu'il faut, pour la mise en forme définitive du dossier, pour sa mise en ligne, les appels d'offres, la consultation des entreprises, les négociations, l'analyse des offres et enfin la validation du candidat retenu.

Désignations

Plateformes h : 115 cm

Virages en courbe

Ligne de bosse

Virages h : 90 cm

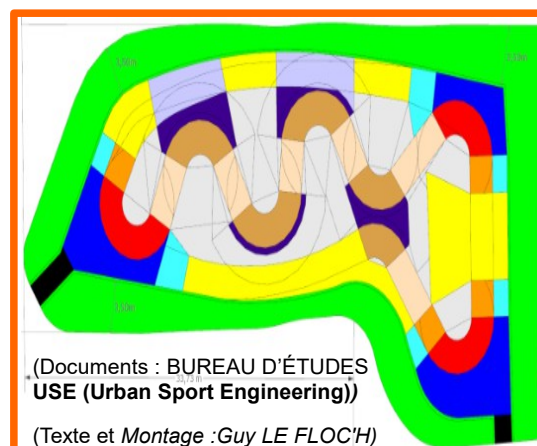
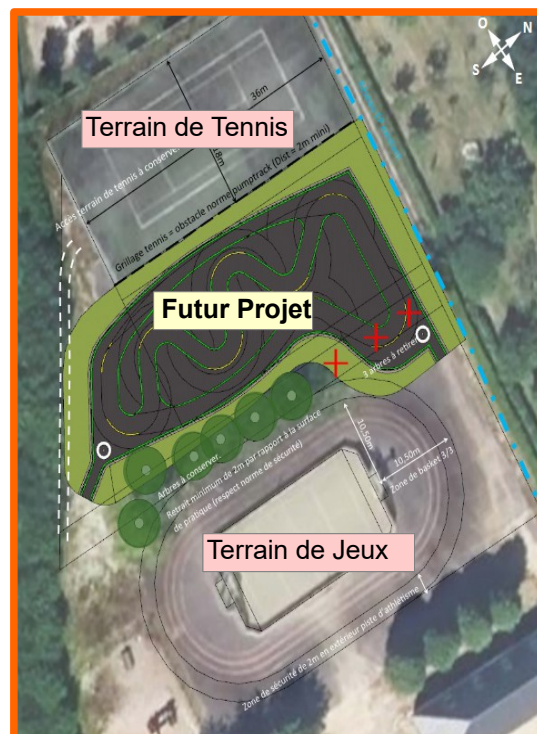
Plateformes h : 80 cm

Raccord Bosse/Platef.

Raccords Virages

Raccords Platef/Bosse

Engazonnements



Le Marché de Noël



Et... bon anniversaire Jacqueline !

Il y avait foule au marché de Noël de Dinéault ce dimanche 4 décembre 2022. A l'approche des fêtes, près de 800 visiteurs ont arpenté les allées de la salle de la Tour d'Auvergne, lors du marché de Noël, organisé par la mairie.

22 exposants étaient présents, dont treize Dinéaultais et d'autres venus de plus loin (Riec-sur-Belon, Bohars, Brest, Roscanvel, Camaret).

Ils proposaient leurs créations diverses et variées: bijoux fantaisie, jouets en bois, poteries, cartes à jouer, textile, broderies, viennoiseries, chocolats... Il y en avait pour tous les goûts !

Tout au long de la journée, les visiteurs ont arpenté les différents stands bien achalandés, et ont pu apprécier les excellentes crêpes, confectionnées sur billig. Le vin chaud, excellent (mais avec modération!) a réchauffé les cœurs et les corps. La tombola, agrémentée des lots offerts par les exposants, a fait de nombreux heureux.

Le défilé de visiteurs a été incessant tout au long de la journée, avec un pic lors des passages du Père Noël, à 11h00 et 16h00, distribuant bonbons et chocolats à tous les enfants, mais aussi à quelques adultes gourmands, retombés en enfance.

Une édition 2022 très satisfaisante, et des exposants qui n'ont pas regretté leur journée !

(Texte et Images : Marie-Louise BURLLOT)



Soirée Jeunes

19 Jeunes âgés de 14 à 17 ans se sont retrouvés le vendredi 18 novembre dernier en soirée dans la salle de

la Tour d'Auvergne. autour d'une pizza (offerte par la mairie) et dans une ambiance musicale, afin de préparer une soirée années 80, pour le printemps 2023.

En partenariat avec la mairie de Dinéault et l'association Polysonnance, cette préparation a permis à ces Jeunes de se responsabiliser en apportant une touche personnelle au futur Au rythme des "musiques folles", ces derniers

se sont affrontés autour d'un blind-test spécial années 80. A l'unanimité : "les années 80", sont une époque marquante, tant sur le plan de la musique, que vestimentaire. Cela nous promet de futures soirées Jeunes très animées.

Cette rencontre montre une réelle envie des adolescents de se retrouver dans leur commune, de créer un lien sur leur territoire. Keliya, jeune Dinéaultaise, initiatrice du projet, précise : "Ce type de soirée permet de rassembler des jeunes de Dinéault et des communes environnantes...". A 22h00, tout le monde s'est dit au revoir avec une question en tête : « à quand la prochaine ? ».

(Texte et Images : Marie-Louise BURLLOT)



Le Goûter des Aînés.

Il est naturellement nécessaire de renouer avec les traditions après les moments difficiles imposés par les conditions sanitaires. Et d'ailleurs, la photo de droite exprime bien pour les Aînés et même pour les plus jeunes, ces moments savoureux de la période de Noël : le sapin en

guirlandé, les clémentines de saison et la bûche que notre boulanger Patrice prend plaisir à confectionner.

C'est à la salle Ménéz Ty Lor, que les membres de l'association « Générations Mouvement » se sont donnés rendez-vous : une quinzaine de convives étaient présents vers quatorze heures pour prendre part aux différents jeux de l'après-midi. Vers 16h, l'odeur du café chaud s'invite dans la salle : il est temps de se mettre à table pour ce goûter amélioré et spécialement préparé pour cette fin d'année. Déjà, une «larmichette» de rosé qui accompagnera le plat de charcuterie. Il

faut croire que l'appétit est présent : il ne subsistera rien au fond des assiettes ! Elles sont vite remplacées par les bols dans lesquels, Dominique, Geneviève et Nicole serviront café ou thé selon les envies. C'est le moment des mandarines et de la bûche...

Et chacun se remémore ces anciens moments de Noël, où se trouvaient près des cendres encore tièdes de l'âtre, ces modestes cadeaux que le « Père Noël » avait déposés après la Messe de Minuit. Les sourires illuminaient alors les visages des enfants, heureux de ne pas avoir été oubliés... Nostalgie, nostalgie !

(Texte et images : Guy LE FLOCH.)



C'est avec beaucoup d'émotion que le bureau de l'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) de l'école Ste Anne, s'est rendu à l'Assemblée Générale des APEL du Finistère à Brest. Il s'est vu remettre les 250 € gagnés lors des semaines des APEL sur le thème de l'Écologie, chapeauté par Loé ROBACHE, ancienne présidente, en mars 2022. L'école Ste Anne fait partie des 9 établissements (sur 250) à avoir remporté cette récompense. Merci également aux enfants pour avoir joué le jeu.

(Texte : APEL Ste Anne - photo d'archives)



PNRA Pacte Agricole et Alimentaire du Territoire



L'agriculture occupe une place essentielle au sein du Parc Naturel Régional d'Armorique, contribuant à son équilibre économique, environnemental et social. Le Parc a choisi d'encourager une agriculture à dimension humaine, attachée aux savoir-faire, créatrice d'emplois locaux. Rien ne se fait sans les agriculteurs, acteurs incontournables du monde rural. Le rôle du Parc est d'impulser, d'accompagner, de porter et de valoriser des projets et initiatives durables, respectueux des ressources

(Texte et images: Guy LE FLOC'H)

naturelles et des paysages, tout en favorisant des filières alimentaires de proximité.

Le territoire foisonne de produits de qualité et de savoir-faire remarquables. Pourquoi ne pas en profiter en consommant « local » ? C'est toute la démarche que le Parc met en œuvre depuis de nombreuses années afin de relocaliser la production et rapprocher consommateurs et paysans. Il s'investit dans les projets alimentaires territoriaux qui concernent notamment celui porté par le Département du Finistère.

Le Projet Agricole et Alimentaire de Territoire (PAAT) d'Armorique a pour ambition de fédérer tous les acteurs qui, de près ou de loin, sont en lien avec l'alimentation : en amont par le biais des productions agricoles, ou plus en aval en lien avec les consommateurs et leurs habitudes alimentaires.

C'est dans ce large cadre que le PNRA organisait une porte ouverte à Dinéault chez Jean Marc ANTOZIK à la ferme du Ménéz-Hom, à Ty ar Gall. L'appui technique était assuré par Yann EVENAT du Groupement des Agriculteurs de Bio de Bretagne. Cette visite s'inscrit également dans le programme de La Maison de l'Alimentation Itinérante, qui accueille tous les porteurs de projets liés aux questions alimentaires, (Il s'agit d'une petite maison en bois, itinérante, mobile et modulable). Créée par l'Association « Aux Goûts du Jour », elle propose, à chacune de ses étapes, un programme complet d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement vers le « bien manger » à destination des habitants, des scolaires, des producteurs locaux, des entreprises, des collectivités locales... (sur notre territoire Crozon et Huelgoat ont accueilli cette petite maison).

Ce n'est donc pas un hasard si cette ferme bio depuis une vingtaine d'années a également été choisie. De fait, il s'agit d'une reprise en 2012, de l'ancienne exploitation de Paul HASCOET. Depuis Jean Marc y a posé son



empreinte: il cultive une production uniquement végétale vendue localement, aux professionnels ou aux particuliers, sous forme de farines et d'huiles. Le mercredi 7 décembre dernier, une quinzaine de participants (parmi lesquels Guy LE FLOC'H, Adjoint au maire, et Délégué au PNRA) a profité des explications parfois techniques, sur la manière et les raisons des méthodes utilisées par Jean Marc. Installé sur une soixantaine d'ha, il en cultive 40 à destination de l'alimentation humaine, les 20 autres sont semés en prairie temporaire ou sous couvert végétal, ce qui permet, de manière naturelle d'augmenter la fertilité des sols, compte tenu de l'absence d'élevages, celles-ci restant en place 3 ans et ne sont pas exportées. Il va de soi qu'aucun intrant n'existe sur l'exploitation.

Une dizaine de cultures est ainsi récoltée, avec, pour cette saison : 10 ha de sarrasin (partiellement mélangé avec du tournesol), 9 ha de blé d'hiver, 8 ha de colza, 3 ha de chanvre, 2,5 ha de seigle, 1,5 ha de lentilles, 1,5 ha de pois, 3,5 ha de petit épeautre, 1 ha de grand épeautre. La quasi-totalité est transformée en farine grâce à un moulin de type ASTRIE à meules de pierres. Il est nécessaire de noter les caractéristiques de ces moulins : il ne s'agit pas d'un moulin classique écrasant le grain par le poids d'une meule supérieure en rotation sur une meule inférieure

fixe. La trouvaille consiste en la conception et la mise au point d'un système oscillant concernant la meule tournante. Une ingénieuse combinaison de deux ressorts permet de maîtriser l'effort vers le haut qu'exerce la mouture et de régler précisément l'écart entre les deux meules (de façon micrométrique) permettant au grain d'être « roulé ». Cette méthode préserve la liaison gluten/amidon qui va favoriser grandement le travail du boulanger, et assurer une qualité sans égale à la farine. Quant à l'huile, elle est obtenue par une presse extrayant des graines oléagineuses (tournesol, colza, lin...) une multitude d'huiles végétales et alimentaires qui, en sortie de la presse, n'aura subi aucun raffinage ni traitement. Exemple : le petit épeautre : le rendement se situe autour de 15 qtx/ha. Une fois décortiqué, il reste 1 T. de grains, qui, une fois passée au moulin, donnera 700 kg de farine. Quant au colza, il faut 3 kg de graines pour obtenir 1 l. d'huile et les tourteaux sont valorisés en alimentation. Pour terminer, une petite visite au laboratoire pour déguster quelques trouvailles gustatives.

Gendarmerie : « Salon des Arts et Loisirs »

Un petit rappel :

L'école de la gendarmerie de Dinéault est une école placée sous l'autorité du Commandement des écoles de la Gendarmerie nationale. Elle fait partie des cinq écoles de formation initiale des gendarmes sous-officiers de la gendarmerie nationale avec Chaumont, Montluçon, Tulle, Dijon, Rochefort et Fontainebleau.

Créée le 1er juillet 1999, l'école de gendarmerie de Dinéault est implantée sur le site de la caserne de la Tour d'Auvergne qui abritait précédemment le 41^e régiment d'infanterie de ligne. L'école instruisait, à ses débuts, seulement les gendarmes auxiliaires et ensuite les gendarmes adjoints volontaires, avant de commencer à former des sous-officiers à partir de 2021. L'école est située dans la caserne de la Tour d'Auvergne, sur un site de 200 hectares répartis sur les communes de Dinéault, Cast et Plomodiern, à trois kilomètres à l'ouest de Châteaulin.

C'est à l'initiative du commandant de l'École, le général Christian DEVY, qu'a été lancée cette manifestation : « Le Salon des Arts et Loisirs », faisant de Dinéault le théâtre d'une grande première. L'objectif de ce salon est de donner au public une autre image du gendarme, loin du précepte d'autorité. En effet, il le représente dans sa fonction professionnelle, mais il redevient un citoyen anonyme, animé de toutes sortes de passions, en dehors du service. « *Il s'agit donc de démystifier le gendarme et de maintenir l'ouverture vers les autres.* C'est d'ailleurs la feuille de route fixée par le directeur général de la gendarmerie », indique Sylvain LE BEL, coordinateur de ce salon, au moment de l'inauguration, en présence de Christian HORELLOU, maire. « *Notre ancrage est territorial et les gendarmes, comme tout un chacun, peuvent avoir une passion et la faire partager. Nous sommes des acteurs majeurs et devons également être ouverts aux autres* », précise le colonel Christophe HEURTEBISE, commandant en second de l'école.

C'est une quinzaine d'exposants qui a accueilli et présenté aux visiteurs les passions et les talents des élèves, des personnels, des familles. Ainsi pouvait-on apprécier les démonstrations de tapisseries, les peintures animalières, celles des peintures sur céramique, découvrir les romans d'Efflam CAOUISSIN aumônier militaire et écrivain, ou encore admirer, dans leurs œuvres, les maquettistes. Pour ces derniers, un challenge de 24 h leur a été proposé à partir de 15 h, le samedi : monter, peindre, mettre en scène le même véhicule à roues de la Seconde Guerre Mondiale (tank). « *Ce type de maquette au 1/35ème, demande en moyenne 30 heures de travail. Pour ce challenge, nous avons pris peu de repos (1 à 3 h), car nous n'étions pas sûrs de réussir la prouesse* », précise Frédéric QUINET, maquettiste confirmé. Huit candidats y ont pris part et ont rendu leur « copies » dans l'après-midi du dimanche. Difficile d'évaluer la qualité des « œuvres » remises chacune d'entre elles possédant son caractère ! C'est pourtant à ce petit jeu que se sont investis le Général Christian DEVY, le Maire Christian HORELLOU et Olivier PASDELOUP.

Une autre attraction : la prise de vues à grande vitesse. Cette technique consiste, par exemple, à prendre une photo des éclaboussures de l'eau dans laquelle vient de tomber une masse quelconque. Plus compliqué qu'il n'y paraît et nettement plus exigeant matériellement que nos petits appareils photos...

La manifestation a connu un franc succès, avec plus de 300 visiteurs. L'adjudant Sylvain Le Bel, cheville ouvrière du salon, explique : « *La préparation de cet événement a demandé deux mois. La réussite est là et les exposants souhaitent renouveler l'an prochain, tout en y apportant des améliorations. Nous espérons pouvoir y associer, les autres corps de la gendarmerie (la Départementale et la Maritime), car je suis persuadé qu'il y a chez ces personnes, qui représentent l'autorité, des artistes dans l'âme en dehors de leur vie professionnelle* ». Qu'à cela ne tienne, la salle de La Tour d'Auvergne les attendra !

Légendes :

Photo 1 : Inauguration avec le général Christian DEVY et le maire Christian HORELLOU. **Photo 2 :** Les tapisseries. **Photo 3 :** L'atelier des maquettistes. **Photo 4 :** Le classement des maquettes : Christian DEVY, Christian HORELLOU, Olivier PASDELOUP. **Photo 5 :** Le groupe des maquettistes. **Photos 6 :** quel-ques maquettes achevées...

(Texte et photos : Guy LE FLOC'H)



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 6



Photo 6





L'expression de
l'opposition

Vivre ensemble

Pour beaucoup d'entre nous l'année 2022 a été difficile. Au niveau national, inflation généralisée, restriction des libertés, accès à la santé de plus en plus compliqué, etc....

Notre commune n'est pas épargnée avec, par exemple, le départ du médecin.

Concernant certains dossiers de la commune, nous avons soulevé des points importants à nos yeux lors des commissions et conseils municipaux sans avoir de réponses satisfaisantes de la part de l'équipe de la majorité. Pour exemples, le budget, l'adressage, l'agrandissement de l'école publique, l'ancien presbytère...

L'année 2023 commence bien avec la fin des travaux de l'église et la réouverture de l'épicerie. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Mornet et lui souhaitons réussite pour « La Petite Superette ».

Nous continuerons en 2023 à être vigilants pour défendre l'intérêt général de la commune et de ses habitants dans le respect de la réglementation.

Toute l'équipe « Vivre Ensemble à Dinéault » vous souhaite une très belle année 2023.
Bloavez Mad !

(Texte : l'équipe Vivre Ensemble : Odile Canqueteau, Patrice Hascoët et Morgane Ménec)



Prenez note

Divers



Le repas des Aînés, organisé comme chaque année par le CCAS de Dinéault, se tiendra à la salle de La Tour d'Auvergne, le

VENDREDI 24 Février 2023

à 12 h.

S'inscrire à la Mairie pour le vendredi 17 février 2023.

(Communiqué de la Mairie)

Prenez note

Divers

**Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile**

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

(Communiqué de la Mairie)

Prenez note

Divers

ATTENTION, l'ACCUEIL de la GENDARMERIE A CHANGE d'ADRESSE :

En conséquence de travaux sur ses locaux jusqu'au printemps 2023, l'Accueil de la Gendarmerie de Châteaulin change d'adresse. Ainsi, la prise de renseignements, le dépôt de plaintes ou toute autre démarche doit se faire, non plus à Coatigrac'h, mais à la Place de Kerjean, dans l'aile gauche du bâtiment du Service des Impôts des Particuliers.



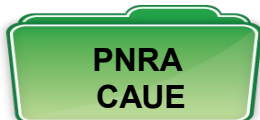
« Les Services de Julie »

Une nouvelle enseignne propose ses services sur DINEAULT et alentours

« Les Services de Julie ».

En effet, que ce soit en matière de ménage, de repassage, d'aide aux repas ou aux courses, de compagnie et promenades, de travaux de petits jardinages en passant par une aide administrative, **Julie BESCOU**, Aide à Domicile, peut répondre à vos besoins les lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les secteurs suivants : Châteaulin, Pont de Buis, St Ségal, Plomodiern, Ploéven, Telgruc, Argol, Dinéault, St Nic, Trégarvan et St Coultiz.

06 50 75 79 85



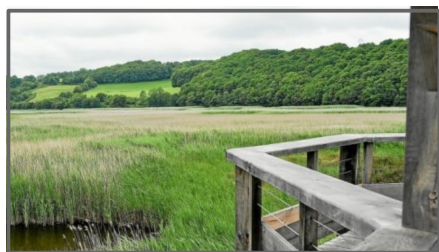
Le Parc travaille en partenariat avec le CAUE du Finistère (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) pour proposer à ses habitants des rendez-vous gratuits avec un architecte. Que ce soit pour des projets de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation d'une habitation, les habitants peuvent ainsi prendre rendez-vous à la maison du Parc et bénéficier de conseils techniques. Les permanences se déroulent tous les 3èmes mercredis du mois, à partir de 9h-30, à la maison du Parc au Faou.

Le territoire du Parc est reconnu pour la qualité de ses paysages et la richesse de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis. Ainsi il concentre différents outils de protection et de mise en valeur des patrimoines pouvant être source d'interrogations de la part des habitants. Ces permanences sont donc aussi l'occasion de répondre aux questions des porteurs de projets concernant les contraintes réglementaires s'appliquant pour leur projet et les démarches à suivre.

Pour plus d'informations sur le déroulement de ces permanences, nous vous invitons à consulter la page suivante :

(Communiqué de la CCPCP).

<https://www.pnr-armorique.fr/blog/actualite/architecture-et-urbanisme-des-permanences-et-des-conseils-gratuits/>



ra à renouveler régulièrement.

Le site est donc plus que jamais prêt à recevoir du public, même s'il n'a pas attendu ces derniers ajustements pour accueillir les 350 participants de la rando-ferme sur Dinéault le 4 septembre (organisée par Res'Agri de Châteaulin) ainsi qu'une animation de découverte des chants d'oiseaux le 11 septembre (encadrée par la LPO) à l'occasion de l'événementiel « Le Menez-Hom en Fête » porté par l'office de tourisme Menez-Hom Atlantique.

Restera à étudier avec la communauté de communes Pleyben-Châteaulin-Porzay la pose de signalétique d'accès depuis les bourgs proches, dernier élément manquant dans la chaîne de valorisation du site.

Communiqué d'Emilie BOISTARD, Technicienne espaces naturels, Service patrimoine naturel, littoral et randonnée, Conseil départemental du Finistère 32 bd Dupleix - CS 29029 - 29196 Quimper – Cedex. 02 98 76 60 45 / 06 70 05 08 76

(Communiqué : Conseil Départemental)



2023, nouvelle année, nouvel usage de la route : covoiturons !

(Communiqué : CCPCP)

Envie de changement ? Envie d'agir ?

Envie de tracer la route intelligemment sans creuser notre budget ? Envie de voir la vie en vert sans plomber notre impact carbone ? Envie d'un quotidien futé, pratique et sympathique ?

Covoiturons !

La CCPCP développe Ouestgo.fr, la plateforme publique et gratuite, conçue et financée par plus de 70 collectivités de Bretagne et Pays de la Loire. Résolution N°1 de l'année : inscrivons-nous sur ouestgo.fr pour rechercher nos covoitureurs, qu'ils soient conducteurs ou passagers ! Et si c'était LA VRAIE BONNE résolution ?

Vous hésitez à sauter le pas du covoiturage ? La CCPCP s'associe avec l'association **EHOP covoiturage**. EHOP répond à toutes vos questions sur le covoiturage et vous guide : contact@ehop.bzh ou 02 99 35 10 77.

